

Analyse macro-syntaxique des corrélations morpho-lexicales Macro-syntactic Analysis of Morpho-lexical Correlations

Ibrahima FAYE

Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal

Courriel : faye.ibrahima10@ugb.edu.sn

Reçu: 29/04/2025, **Accepté:** 29/05/2025, **Publié:** 20/06/ 2025

Résumé

Cet article se propose d'explorer la corrélation morpho-lexicale dans *Émile ou de l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau, en mettant en lumière les dynamiques lexicales qui régissent les structures corrélatives. L'objectif est de renouveler les perspectives théoriques antérieures en scrutant les relations intra- et inter-lexicales au sein de ces configurations et les implications qu'elles engendrent pour l'interprétation discursive des énoncés. L'analyse s'articule principalement autour des corrélations de type coordination et subordination, en soulignant leur rôle structurant dans l'élaboration de l'argumentation, ainsi que la fonction subordonnée de l'anaphore dans l'organisation symétrique et fonctionnelle des relations entre les éléments lexicaux.

Mots clés : corrélation morpho-lexicale - relations lexicales - coordination - subordination - structures corrélatives

Abstract

This article explores morpho-lexical correlation in Jean-Jacques Rousseau's *Émile ou l'éducation* (On Education), highlighting the lexical dynamics that govern correlative structures. The aim is to renew previous theoretical perspectives by examining the intra- and inter-lexical relationships within these configurations and the implications they generate for the discursive interpretation of utterances. The analysis focuses primarily on coordination and subordination-type correlations, highlighting their structuring role in the development of argumentation, as well as the subordinate function of anaphora in the symmetrical and functional organization of relationships between lexical elements.

Keywords: morpho-lexical correlation - lexical relationships - coordination - subordination - anaphora - correlative structures

Tënk¹ :

Li xët wii bëgga wax mooy jàngat lëkkaloo gi am ci diggante morfo-lexical ci Émile ou l'éducation bu Jean-Jacques Rousseau, ci fësal dinaamiku leksikal bi yor lëkkaloo gi. Luñu bëgga mooy yeasal gis-gis yi fi njëkka am ci wàllu xam-xam, ci xoolaat lëkkaloo gi am ci biir ak ci diggante lexical yi ci biir configurations yooyu ak li ñuy jur ci tekkib diskursif ci waxtaan yi. Caggan gi dafa gëna sukkandikoo ci xetu koordinaasion ak subordinaasion, di wane seen liggéey ci jëm kanam gi ci argumentaasion, ak itam fonksion subordinaasion bu anaphora ci mbootaay symétrique ak fonctionnel ci diggante élément lexical yi.

Baatu-caabi yi: lëkkaloo morfo-leksikaal - lëkkaloo leksikaal - lëkkaloo - déggoo - juntuukaayi lëkkaloo

Pour citer cet article :

FAYE, Ibrahima, (2025), Analyse macro-syntaxique des corrélations morpho-lexicales, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(1), 186-208.

Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MOUFFOKI, Nadjat BENYOUCEF , Mahfoudh et TOMESCO, Ana Marina, (2025), Numéro –Thématique « *Intelligence artificielle et apprentissage des langues : perspectives, enjeux et nouvelles pratiques didactiques ?* », *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(1), 423 p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



¹ Le wolof est une langue qui possède le statut de langue nationale au Sénégal.

Introduction

La langue, en tant que système organisé, repose sur un ensemble de relations syntaxiques et sémantiques qui garantissent la cohésion et l'intelligibilité des énoncés. Parmi ces mécanismes fondamentaux, la corrélation constitue un principe structurant, attesté depuis le XVe siècle et issu du latin *correlatio*, *correlationis*, signifiant « relation mutuelle ». Ce terme, dérivé du préfixe *co-* (de *cum*, « avec ») et du radical *relatio* (« relation »), traduit l'idée d'une interdépendance réciproque. Il désigne un rapport de nécessité entre deux éléments, dont l'un ne saurait être appréhendé indépendamment de l'autre, qu'il s'agisse d'une dépendance conceptuelle, d'un lien de causalité ou d'une interaction fondée sur une cause commune, explicite ou latente.

Cette étude s'inscrit dans le prolongement des travaux de S. Allaire (1982), M.J. Savelli (1994) et F. Mouret (2008), qui ont exploré les schèmes corrélateurs à travers les marques grammaticales à fonction essentiellement intraphrastique. Cependant, nous adoptons une approche différente en nous intéressant à la corrélation morpho-lexicale dans *Émile ou de l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau, en adoptant une perspective macro-syntaxique. Cette démarche nous conduit à postuler que les relations corrélatives se manifestent principalement dans les constructions de type coordinatif et subordonné, mettant ainsi en évidence leur rôle dans la structuration du texte.

Par conséquent, cette réflexion ambitionne d'examiner les relations corrélatives dans leurs manifestations interpropositionnelles, en scrutant leur fonction anaphorique et leur portée stylistique. Dans cette optique, notre démarche se déploiera en trois temps. Il conviendra, d'abord, d'esquisser un cadre conceptuel de la corrélation. Puis, nous nous attacherons à analyser les corrélations morpho-lexicales sous leur double modalité, coordinative et subordonnative, afin d'en dégager les mécanismes structurants. Enfin, nous mettrons en lumière les implications anaphoriques inhérentes à ces structures ainsi que leur incidence sur la mise en relief du discours et l'interprétation textuelle.

1. Cadre concept de la corrélation

Le terme « *corrélation*² », issu du bas latin *correlatio*, fait son apparition dans le Dictionnaire de l'Académie française en 1718, où il est défini dans une perspective philosophique comme un « rapport existant entre deux choses, deux notions, deux faits dont l'un implique l'autre et réciproquement ». Cette conception met en lumière l'idée d'une relation réciproque entre deux entités, chacune étant constitutive de l'existence de l'autre.

En linguistique, la corrélation – également désignée sous l'appellation de système corrélatif – repose sur une interdépendance structurelle entre deux éléments d'un énoncé. Cette relation est d'une telle rigueur que la suppression de l'un des constituants compromettrait la grammaticalité et la cohérence de l'ensemble discursif. Dès lors, les schémas corrélatifs peuvent être appréhendés comme des configurations syntaxiques et sémantiques dans lesquelles la présence conjointe de plusieurs unités est requise pour assurer la validité et l'intelligibilité de l'énoncé.

Dans cette optique, S. Allaire (1982) a entrepris une étude approfondie des mécanismes de structuration corrélatrice, en s'intéressant aux différentes modalités de distribution et de combinaison des termes en interaction. Son analyse met en évidence le lien d'interdépendance interpropositionnel qui caractérise ces constructions. À propos des marques corrélatives, elle précise que :

[Leur] fonction essentielle consiste à établir une connexion entre deux segments discursifs en les intégrant dans une unité fonctionnelle. Le mode d'enchaînement qu'elles instaurent repose sur un principe fondamental : les termes mis en corrélation se définissent mutuellement et présentent des marques formelles attestant leur complémentarité. [...] C'est sur cette relation intrinsèque que s'édifient les schémas syntaxiques relevant du principe corrélatif.

² Dans l'usage courant, il indique un simple rapport de simultanéité. A l'emploi récent, s'ajoutent deux autres sens, tel rapport de dépendance dû un lien de cause à effet et commutation d'opposition nécessaire à deux notions. Concernant seulement la forme adjectivale « corrélatif jusqu'à la fin du XIXe siècle, le sens grammatical est généralement présenté comme dérivé de la relation de complémentaire lexicale (père/fils), mais aussi antécédent/conséquent transmet à celle de termes grammaticaux, faisant au sein d'une phrase complexe.

La structure corrélatrice s'apparente ainsi à un système cohérent et hiérarchisé, où chaque terme tire sa légitimité et son interprétation de son association avec un autre. L'interdépendance qui en découle ne relève pas d'une simple juxtaposition, mais d'une nécessité fonctionnelle : chaque élément est porteur d'une incomplétude qui ne peut être comblée qu'à travers son ancrage dans un cadre relationnel spécifique.

Par conséquent, ces connexions établissent un réseau de dépendances contextuelles, où les unités linguistiques interagissent pour structurer les rapports de complémentarité au sein de l'énoncé. En définitive, les marques corrélatrices ne se limitent pas à un rôle purement syntaxique ; elles exercent également une fonction anaphorique essentielle, garantissant à la fois la progression thématique du discours et la cohésion textuelle.

1.2. Termes corrélatifs

Le terme *corrélatif*, apparu au XVIII^e siècle dans la terminologie grammaticale, marque un tournant dans la formalisation de la syntaxe des phrases complexes. Il désigne une relation particulière qui peut concerner soit les éléments au sein d'une même phrase (*le corrélatif d'un mot*), soit les rapports entre propositions (*la corrélation entre propositions*). En ce sens, ce concept traduit un lien de dépendance réciproque entre les unités concernées, sans impliquer de hiérarchie grammaticale, comme c'est le cas dans les structures de subordination.

Ces unités établissent une relation de complémentarité et de connexion mutuelle dans l'énoncé. À la différence de la subordination, qui implique une relation asymétrique entre une proposition principale et une subordonnée, la corrélation repose sur une articulation symétrique entre les éléments, où chaque terme contribue à la cohésion de la phrase. Dès lors, la distinction entre *coordination* et *subordination* dans les structures corrélatrices dépend de la manière dont elles organisent les relations syntaxiques et sémantiques, facilitant une compréhension plus nuancée des mécanismes à l'œuvre dans la construction du sens

1.2.1. Corrélateur coordinatif

La corrélation corrdinative repose sur une structure cumulative relevant d'une relation parataxique³. Elle se manifeste à travers des schémas tels que **[Non seulement A, mais B]**, **[A certes, mais B]**, **[Ni A ni B]**, **[Tant A... tant B]**, ou encore **[Tantôt A, tantôt B]**. Ces constructions traduisent une symétrie syntaxique, bien que leur interprétation impose souvent une interdépendance sémantique, où l'un des termes oriente le sens global de l'énoncé.

En parallèle, certaines structures adoptent une forme asyndétique, c'est-à-dire dépourvue de connecteurs explicites, correspondant alors au schéma **[A, B]**. Dans ces configurations, la relation de dépendance repose essentiellement sur l'implicite discursif et la cohésion contextuelle. En atteste les occurrences :

(1) **Tantôt** on l'agite, on le flatte pour l'apaiser ; **tantôt** on le menace, on le bat pour le faire taire. (*Emile ou de l'éducation*, p. 40)

(2) Il **n'y a ni** pauvreté, **[φ] ni** travaux, **[φ] ni** respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. (*Emile ou de l'éducation*, p. 44)

(3) Il y a des métiers si nobles, qu'on ne peut les faire pour de l'argent sans se montrer indigne de les faire : **tel** est celui de l'homme de guerre ; **tel** est celui de l'instituteur. (*Emile ou de l'éducation*, p. 45)

Dans (1), la structure *tantôt A, tantôt B* instaure une alternance d'actions contrastées, mettant en regard des attitudes opposées (*flatter/menacer, apaiser/faire taire*). Cette corrélation coordinative repose sur une symétrie syntaxique, où chaque action d'un segment répond à une action de l'autre, sans qu'aucune ne soit subordonnée à l'autre. L'effet produit est une dynamique d'opposition binaire qui accentue le caractère contrastif des comportements décrits.

³ La parataxe est une construction syntaxique qui juxtapose des propositions sans utiliser de mots de liaison explicites (coordonnants ou subordonnants) pour marquer leur rapport logique. Ce terme provient du grec *parataxis* (παράταξις), dérivé de *paratassein* (παράτασσειν), signifiant « disposer côte à côte ». Bien que les propositions semblent indépendantes sur le plan grammatical, leur enchaînement suggère souvent une relation sémantique implicite, comme la causalité (*Il pleut, je reste à la maison*), la conséquence (*Il cria, tout le monde se tut*), ou la temporalité (*Marche vite, le train part*).

Dans (2), la construction *ni...ni* illustre une négation cumulative, établissant une exclusion totale des excuses possibles pour se soustraire à une responsabilité parentale. L'ellipse du syntagme verbal (*il n'y a...*) confère à l'énoncé une densité syntaxique qui renforce son impact argumentatif. En supprimant les verbes intermédiaires, le discours gagne en concision et en efficacité, rendant l'affirmation plus catégorique.

Dans (3), la tournure *tel A, tel B* fonctionne comme un dispositif d'équivalence, mettant en parallèle deux professions (« *homme de guerre, instituteur* ») pour souligner leur noblesse intrinsèque. Cette coordination repose sur une mise en correspondance argumentative, où la dignité des métiers est placée sur un même plan axiologique, indépendamment de leur nature distincte. L'absence de hiérarchisation entre les éléments souligne leur valeur commune et leur rejet d'une motivation purement financière. Toutefois, la corrélation ne se limite pas à ces constructions symétriques ; elle peut également s'inscrire dans un cadre où l'un des éléments dépend hiérarchiquement de l'autre. C'est dans cette perspective que s'inscrit la **corrélation subordonnative**, caractérisée par une *relation hypotaxe*⁴.

1.2.2. Corrélateur subordonnatif

La corrélation subordonnative repose sur une relation d'hypotaxe, établissant un lien hiérarchisé entre les propositions, où l'une (la subordonnée) est syntaxiquement et sémantiquement dépendante de l'autre (la principale). Selon S. Allaire (1982), ce type de corrélation se limite aux constructions comparatives. Toutefois, Pierre Le Goffic (2003) nuance cette affirmation en y intégrant, outre les *corrélations isomorphes*⁵, les structures relatives. En guise d'illustration, nous considérons les occurrences ci-après :

(4) Les paysannes mangent **moins** de viande et **plus** de légumes que les femmes de la ville ; et ce régime végétal paraît **plus** favorable **que** contraire à elles et à leurs enfants. (*Emile ou de l'éducation*, p. 66)

⁴ L'**hypotaxe** est un procédé syntaxique caractérisé par une hiérarchie entre les propositions, où l'une dépend grammaticalement et sémantiquement de l'autre.

⁵ Une **corrélation isomorphe** désigne une relation entre deux éléments syntaxiques ou discursifs qui présentent une **structure parallèle et symétrique**, tant sur le plan morphosyntaxique que sémantique. Autrement dit, il y a une **homologie de construction** entre les segments corrélés, où chaque élément de la première partie trouve son équivalent dans la seconde. (Cf. P. Le Goffic, 2003)

(6) **Plus** le corps est faible, **plus** il commande ; **plus** il est fort, **plus** il obéit.
(*Emile ou de l'éducation*, p.54)

(7) **Moins** sa manière d'être est à sa disposition, **plus** il demande fréquemment qu'on la change. (*Emile ou de l'éducation*, p.67)

(8) Ô quel bien fait nécessairement à ses semblables **celui** d'entre eux, s'il en est un, **qui** ne leur fait jamais de mal ! (*Emile ou de l'éducation*, p.186)

Dans (4), les structures comparatives, introduites par les translations tripartites « plus/moins/aussi... Que » manifeste *une corrélation subordonnante de type isomorphe*. Ici, la comparative établit un rapport quantitatif entre les régimes élémentaires des paysannes et des femmes de la ville. Ainsi, l'isomorphisme se perçoit dans la symétrie de l'analogie, où les éléments en opposition sont intégrés à une même structure syntaxique.

Dans (6) et (7), la corrélation repose sur la structure « *plus... plus...* » et « *moins... plus...* », qui marque un rapport proportionnel entre les deux propositions. Ce type de corrélation comparative met en évidence un lien de dépendance stricte entre la variation d'un facteur et l'autre, ce qui renforce l'idée d'un enchaînement causal implicite entre les segments syntaxiques.

Dans (8), la subordonnée relative « *celui... Qui* » marque une corrélation de nature relative. L'élément « *celui* » joue ici le rôle d'antécédent, liant la principale à la relative en établissant une identification restrictive. Cette dépendance crée un effet de focalisation, où l'hypothèse introduite par « *s'il en est un* » renforce la portée généralisante de l'énoncé.

Cet examen des études sur la corrélation, au-delà de sa genèse et de ses fondements théoriques, met en relief son évolution analytique. Toutefois, ces travaux, malgré leurs spécificités, révèlent des configurations formelles et syntaxiques inscrites dans la textualité, exigeant une approche dépassant la microsyntaxe pour une vision ascendante de l'interdépendance syntaxique. Dès lors, une méthodologie rigoureuse s'impose pour analyser ces structures dans un corpus ciblé, en définissant le système corrélatif

1. Méthodologie

Cette étude adopte une démarche macrosyntaxique (Blanche-Benveniste, 1990 ; Stati, 1990), particulièrement adaptée à l'analyse des corrélations supra-phrastiques dans les phrases complexes. Elle s'attachera aux relations parataxiques (coordination) et hypotaxiques (subordination) (Adam, 1992).

Contrairement aux schémas corrélatifs existentiels étudiés par Allaire (1982), l'accent sera mis sur des formes d'interdépendance peu explorées, notamment dans des corpus hors du français moderne.

Pour illustrer cette analyse, nous nous appuierons sur *Émile ou De l'éducation*⁶ (Rousseau, 1762), où la structure stylistique repose sur des constructions interdépendanciellles. Ce texte, par son ancrage philosophique et pédagogique, constitue un cadre pertinent pour examiner les enchaînements phrastiques et les mécanismes d'articulation syntaxico-discursive.

2. Analyse du corpus

Notre corpus se distingue par une forte présence de constructions interdépendanciellles, marquées par la récurrence de structures corrélatives inscrites dans une réflexion à portée existentielle. Bien que ces corrélations soient omniprésentes dans le texte, notre analyse se focalisera sur leur manifestation à travers une approche macrosyntaxique, envisagée sous l'angle morpho-lexical. À cet effet, nous nous attacherons particulièrement à deux types de corrélation : la corrélation coordinative lexicale et la corrélation subordonative morpho-lexicale.

2.1. Corrélation coordinative lexicale

La **corrélation coordinative lexicale** réside sur le hiatus de deux items liés par des marqueurs binaires, assurant ainsi la structure de l'énoncé. Ces corrélateurs déterminent une mise en relation des segments discursifs, organisant l'information selon les différentes modalités, notamment négative cumulative. En atteste les occurrences ::

(9) Toujours en contradiction avec lui-même, toujours flottant entre ses penchants et ses devoirs, il **ne** sera jamais **ni** homme **ni** citoyen ; il **ne** sera bon **ni** pour lui **ni** pour les autres. (*Emile ou de l'Education*, p. 19)

⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation* (1762), est un traité philosophique qui propose une réflexion sur l'éducation naturelle et la formation de l'homme. À travers le parcours fictif d'Émile, Rousseau y développe une pédagogie fondée sur l'expérience, la progression naturelle des savoirs et le respect des stades de développement de l'enfant. L'ouvrage, à la croisée de la philosophie, de la pédagogie et de la littérature, illustre une pensée éducative novatrice qui influencera durablement les théories modernes de l'apprentissage.

(10) **Point** de mère, **point** d'enfant. Entre eux les devoirs sont réciproques, et s'ils sont mal remplis d'un côté ils seront négligés de l'autre. (*Emile ou de l'éducation*, p.36)

Dans (9) et (10), les structures « **ni... ni...** » et « **point de... point de...** » diffèrent dans leur fonctionnement syntaxique et discursif, mais elles relèvent toutes deux d'une même **corrélacion négative**, impliquant une structuration binaire de l'énoncé. Cette parenté repose sur un principe fondamental de **négacion corrélatice**, où la présence d'un premier terme négatif appelle nécessairement un second élément de même polarité, formant ainsi un réseau d'exclusion symétrique (*il ne sera jamais ni homme ni citoyen ; point de mère, point d'enfant*).

Toutefois, si la construction « **ni... ni...** » procède par **négacion cumulative**, élargissant le champ d'exclusion à plusieurs entités simultanément et dissolvant leur existence dans une négativité globale (*il ne sera bon ni pour lui ni pour les autres*), la structure « **point de... point de...** » fonctionne selon une **biparticion négative stricte**, où l'absence de l'un conditionne et implique nécessairement l'absence de l'autre (*sans mère, il n'y a pas d'enfant*).

Dans les deux cas, l'effet pragmatique est celui d'une **déstructuration catégorielle**, soit par **dilution dans une négacion extensive** (*homme et citoyen ne sont plus des catégories possibles*), soit par une **mise en miroir de deux termes**, dont la négacion réciproque empêche toute actualisation référentielle (*la mère et l'enfant n'existent que dans leur interdépendance*). Cette configuration énonciative, fondée sur une absence signifiante, ouvre ainsi la voie à une exploration plus fine des mécanismes de corrélation coordinative, notamment dans ses manifestations syntaxiques et sémantiques spécifiques. Comme items, nous considérons les occurrences suivantes :

(11) Les enfants entendent parler dès leur naissance ; on leur parle **non seulement avant** qu'ils comprennent ce qu'on leur dit, **mais** avant qu'ils puissent rendre les voix qu'ils entendent. (*Emile ou de l'éducation*, p.100)

(12) **Non seulement** le temps qu'on passe à conserver la vie étant perdu pour en user, il l'en faut déduire ; **mais**, quand ce temps est employé à nous tourmenter, il est pis que nul, il est négatif ; et pour

calculer équitablement, il en faut ôter autant de celui qui nous reste.
(*Emile ou de l'éducation*, 60)

(13) Elle consiste, **non point** à enseigner la vertu ni la vérité ; **mais** à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. (*Emile ou de l'éducation*, p.155)

Dans (11), la structure « *non seulement... mais* » instaure une corrélation progressive, mettant en évidence **un enchaînement discursif graduel**⁷. La première proposition introduit une exposition passive au langage, tandis que la seconde accentue un décalage d'activation linguistique entre réception et production. Dans (12), cette même structure relève d'une corrélation argumentative⁸ : la première proposition établit une restriction initiale, amplifiée par la seconde qui renforce une gradation négative.

Dans les deux cas, « *mais* » fonctionne comme **un seuil de requalification énonciative**⁹, structurant la progression soit en termes de maturation linguistique⁷ (11), soit en termes d'intensification discursive⁸ (12). Par ailleurs, dans notre corpus, il se lit d'autres structures corrélatives au sens large. Ces structures ne sont pas jusqu'ici profondément abordées, par conséquent, nous nous sommes employé. Comme items, nous considérons ces occurrences :

(14) De ces objets nécessairement opposés, viennent deux formes d'institutions contraires ; **l'une** publique et commune, **l'autre** particulière et domestique. (*Emile ou de l'éducation*, p.20)

(15) En naissant, un enfant crie ; sa première en face se passe à pleurer. **Tantôt** on l'agite, on le flatte pour l'apaiser ; **tantôt** on le menace, on le bat pour le faire taire. (*Emile ou de l'éducation*, p.40)

(16) La société nous offre en un même lieu l'image de ces différences entre les pauvres et les riches. **Les premiers** habitent le sol ingrat, et **les autres** le pays fertile. (*Emile ou de l'éducation*, p.52)

⁷ Progression d'un énoncé à un autre par un lien de dépendance évolutive.

⁸ Structuration d'un raisonnement où la seconde partie accentue l'implication de la première.

⁹ **Point** charnière où un connecteur, comme « **mais** », modifie la portée logique et discursive d'un énoncé, en le réorientant vers une nouvelle interprétation ou en intensifiant son effet pragmatique.

Dans (14), l'utilisation des corrélateurs « *l'un... l'autre* » crée une bipartition axiologique opposant deux types d'institutions. Cette structure coordonnée repose sur une dualité sémantique, où chaque terme est défini par contraste avec l'autre, dans une parataxe symétrique³ soulignant une relation de conflit catégoriel entre les termes.

Dans (15), l'alternance « *tantôt... tantôt* » met en évidence une corrélation alternative dynamique, renforcée par une structure parataxique qui présente deux attitudes opposées. Cette tension énonciative accentue la polarité des stratégies éducatives (« agitation/flatteuse vs menace/battre »), sans subordination.

Au reste, dans (16), la construction « *les premiers... les autres* » introduit une corrélation distributive, attribuant à chaque groupe un espace distinct. Cette dichotomie spatiale⁹ accentue la division sociale¹⁰ entre les classes (« *pauvres habitent un sol ingrat, riches un pays fertile* »).

Par ailleurs, dans notre texte, nous avons identifié des structures de **corrélation hypotactique** qui ne se réduisent pas aux catégories traditionnelles étudiées par S. Allaire (1982), telles que les subordonnées comparatives et consécutives. En effet, cette étude va au-delà des formes syntaxiques classiques, en explorant des constructions d'une complexité accrue. Celles-ci ne sauraient être appréhendées sous l'angle d'une simple position statique au sein de l'énoncé ; elles doivent être envisagées dans une **perspective dynamique**, mettant en évidence une relation évolutive et interactive entre les constituants linguistiques

2.2. Corrélation subordonnante morpho lexicale

Relevant d'une structuration interphrastique régie par des translatifs, la corrélation subordonnante d'ordre morpho-lexical instaure un lien de dépendance sémantique dépassant la simple hiérarchie syntaxique. Cette spécificité a suscité diverses réflexions, parmi lesquelles figurent les travaux de S. Allaire (1982) ainsi que ceux de M.J. Savelli (1994) et K.R. Thiam (2010). Ces contributions, bien qu'enrichissantes, interrogent les différents niveaux où peuvent s'établir la dépendance ou l'interdépendance, ainsi que

les marqueurs linguistiques de la corrélation, communément appelés *corrélats*¹⁰.

À notre sens, cette relation entre deux contenus propositionnels peut être déclenchée par des indices de nature variée : morphologiques, lexicaux et discursifs, voire par une combinaison de ces différents paramètres. Afin d'illustrer cette analyse, nous proposons ci-après quelques exemples de structures relevant, au sens large, du cadre des constructions corrélatives :

(17) Au contraire, **plus** l'homme est resté près de sa condition naturelle, **plus** la différence de ses facultés à ses désirs est petite, et moins par conséquent il est éloigné d'être heureux, il n'est jamais moins misérable que quand il paraît dépourvu de tout : car la misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir. (*Emile ou de l'éducation*, p.121)

(18) **Plus** le corps est faible, **plus** il commande ; **plus** il est fort, **plus** il obéit. Toutes les passions sensuelles logent dans des corps efféminés ; ils s'en irritent d'autant plus qu'ils peuvent moins les satisfaire. (*Emile ou de l'éducation*, p.100)

(19) **Moins** contrariés dans leurs mouvements, les enfants pleureront **moins** ; **moins** importuné de leurs pleurs, on se tourmentera **moins** pour les faire taire ; menacés ou flattés moins souvent, ils seront moins craintifs ou **moins** opiniâtres, et resteront mieux dans leur état naturel. (*Emile ou de l'éducation*, p.26)

20) **Moins** sa manière d'être est à sa disposition, **plus** il demande fréquemment qu'on la change. (*Emile ou de l'éducation*, p.87)

Dans (17), la relation suit une variation proportionnelle croissante, où les adverbes itératifs « *plus...plus* » génèrent une réduction cumulative. Ce mécanisme de régulation homéostatique stabilise l'état naturel de l'enfant par la limitation des interventions extérieures, créant un équilibre optimal.

Dans (19), la variation est décroissante « *moins...moins* », où l'intensification de la proximité avec la condition naturelle réduit

¹⁰ Nicolas Guillot « Evolution des corrélations cumulatives : entre coordination et subordination ». Mathieu Goux ; Pascale Mounier. La corrélation en diachronique longue (1450-1800). Phrase, texte et discours, Honoré Champion, 2023, *Linguistique Historique*, 978-2-7453-5945-2

progressivement la misère. Cette dynamique inverse crée un ajustement conceptuel, redéfinissant le rapport entre bonheur et misère à travers un jeu d'oppositions. Ce processus fonctionne comme un dispositif discursif paradoxal, remettant en question les schémas traditionnels et ouvrant la voie à une relation non linéaire entre bien-être et privation

Ces constructions, au-delà de leur rôle syntaxique et logique, instaurent un principe de **coalescence propositionnelle**¹¹. Elles se révèlent comme des **matrices énonciatives dynamiques**, dans lesquelles la progression proportionnelle oriente l'interprétation et ouvre la voie à une reconfiguration cognitive du rapport entre cause et effet. Par ailleurs, au-delà des comparatives corrélatives, il sied de spécifier que ce procédé se retrouve aussi dans les corrélations conditionnelles, comme en attestent les occurrences suivantes :

(21) **Quiconque fait** ce qu'il veut est heureux, **s'il** se suffit à lui-même ; c'est le cas de l'homme vivant dans l'état de nature. (*Emile ou de l'éducation*, p.132)

(22) **Quiconque fait** ce qu'il veut n'est pas heureux, **si** ses besoins passent ses forces : c'est le cas de l'enfant dans le même état. (*Emile ou de l'éducation*, p.132)

Dans (21) et (22), la corrélation conditionnelle suit le schéma structurel [**Quiconque fait X est Y, si Z**], structuré autour d'une articulation binaire où l'actualisation de [P1] demeure tributaire de la réalisation de [P2]. L'indéfinition de « *quiconque* » instaure une portée généralisante, postulant une régularité dont la validité est circonscrite par un paramètre spécifique.

D'un point de vue sémantique, la distribution des lexèmes inscrit ces énoncés dans une dynamique oppositionnelle : « *heureux* » s'oppose à « *n'est pas heureux* », tandis que « *se suffire à soi-même* et *besoins excédant les forces* » s'inscrivent sur un axe de dépendance. Dès lors, la relation conditionnelle ne se limite pas à un simple enchaînement causal, mais construit une modulation du bonheur, fonction d'un seuil déterminant.

¹¹ Ce concept désignant une relation syntaxico-sémantique dans laquelle deux propositions interdépendantes interagissent selon un rapport proportionnel, qu'il soit cumulatif ou compensatoire, modulant réciproquement leur interprétation et redéfinissant ainsi la relation causale entre elles.

Cette structuration conditionnelle, régie par une dépendance modale, laisse place à une corrélation fondée sur l'enchaînement temporel, où la relation ne repose plus sur une exigence préalable, mais sur une dynamique séquentielle assurant la progression ou la concomitance des événements. En témoin l'item ci-après :

(23) **Sitôt qu'**ils envisagent dans l'éloignement leur séparation, **sitôt qu'**ils pré voient le moment qui doit les rendre étrangers l'un à l'autre, ils le sont déjà : chacun fait son petit système à part, et tous deux, occupés du temps où ils ne seront plus ensemble, n'y restent qu'à contre cœur. (*Emile ou de l'éducation*, p. 53)

Dans (23), l'interdépendanciel suit le schéma dynamique [**Sitôt que X, sitôt que Y, (alors Z déjà réalisé)**]. En effet, cette duplication de « **sitôt que** » suggère une instantanéité fictive, où la projection mentale précipite l'événement réel. Cela produit un **effet de préemption cognitive** : l'idée suffit à déclencher la conséquence avant qu'elle ne se matérialise. Cette construction sert ainsi de **matrice interprétative**, où le langage ne décrit pas seulement une réalité objective mais contribue à la modeler en intégrant la dimension perceptive des acteurs.

Au-delà du parallélisme temporel, il convient d'examiner la dynamique d'opposition, où les deux propositions se construisent autour d'une tension conceptuelle comme le précise l'occurrence subséquentes :

(24) **À peine** l'enfant est-il sorti du sein de la mère, et **à peine** jouit-il de la liberté de mouvoir et d'étendre ses membres, qu'on lui donne de nouveaux liens. (*Emile ou de l'éducation*, p.25)

Dans (24), la symétrie [**À peine X, à peine Y, que Z (restriction immédiate)**] marque une corrélation adversative. Cette réitération de « **à peine** » signale une transition immédiate, où la liberté espérée est aussitôt neutralisée par une contrainte imposée. Statiquement, l'inversion sujet-verbe dans la première partie « *est-il sorti, jouit-il* » confère une emphase à la précipitation de l'événement.

Cette dynamique sémantique oppose deux registres antagonistes : « *sorti, liberté, mouvoir* » s'inscrivent dans un champ expansif, tandis que « *liens* » fonctionne comme un opérateur restrictif. Cette opposition met en exergue une dissymétrie structurelle, où l'espace d'autonomie se réduit au moment même où il semble émerger.

Dès lors, l'analyse doit s'attacher aux corrélations causales et modales, qui établissent un rapport de nécessité ou de conditionnalité entre les segments discursifs, orientant l'interprétation selon un principe de causalité ou une graduation modale, comme le marquent l'item subséquent :

(25) Mais, **vu** la mobilité des choses humaines ; **vu** l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération (...).
(*Emile ou de l'éducation*, p.25)

Dans (25), le schéma structurel, se dessinant ainsi [*Vu X, vu Y, ...*], décèle une conséquence implicite. Cette structure correlative fonctionne telle une gradation causale, renforçant la nécessité de la conclusion implicite. Cette agencement syntaxique repose sur une série de compléments prépositionnels disloqués, formant un gradient justificatif : chaque segment contribue à intensifier la nécessité du changement évoqué en arrière-plan. Cette économie discursive construit une posture d'évidence, où la cause s'impose d'elle-même. En corollaire, l'énonciation s'appuie ainsi sur une **stratégie d'alignement cognitif**, où le récepteur est progressivement conduit à adopter le point de vue de l'énonciateur. De surcroît, il sied de spécifier que la corrélation subordination peut s'inscrire dans le schéma restrictif. Comme items, nous considérons les exemples ci-dessous :

(26) **Parmi** les enfants de la ville, nul n'est plus adroit que lui, mais il est plus fort qu'aucun autre. **Parmi** de jeunes paysans, il les égale en force et les passe en adresse. (*Emile ou de l'éducation*, p.339)

(27) **Pourvu qu'il** n'y ait pas de preuves de la négligence de la nourrice, **pourvu que** le nourrisson ne se casse ni bras ni jambe, qu'importe au surplus qu'il périsse, ou qu'il demeure infirme le reste de ses jours ? (*Emile ou de l'éducation*, p.305)

Dans (26) et (27), deux types de corrélations restrictives sont mis en évidence. Plus particulièrement, (27) adopte le schéma [*Pourvu que X, pourvu que Y, qu'importe Z*], qui illustre une restriction complexe. Deux conditions sont posées, introduites par « *pourvu que* », mais leur portée est relativisée par l'expression finale « *qu'importe au surplus* ». Cette configuration met en œuvre une restriction logique, où l'importance des conditions initiales est subordonnée à une conséquence générale, générant ainsi une dynamique paradoxale de restriction.

Les corrélations subordonnées, qu'elles soient conditionnelles établissent des relations complexes entre les propositions, modulant l'interprétation des éléments discursifs. Ces constructions jouent un rôle crucial dans la structuration du discours, en organisant des liens causaux, temporels ou oppositifs. Il est désormais pertinent d'examiner d'autres configurations corrélatives, notamment celles faisant appel à l'anaphore, afin d'approfondir la compréhension des mécanismes de cohésion et de référence qui structurent l'organisation textuelle.

3. Rôle de l'anaphore dans la corrélation

En accord avec l'analyse de S. Allaire (1992), les structures corrélatives constituent un terrain d'étude privilégié du système anaphorique¹². À cet égard, il souligne :

Dans le groupe de phrase à complémentation directe¹³, l'organisation structurale repose sur le fonctionnement de deux processus syntaxiques, fondamentaux en français, l'interdépendance modale [les marques de cette interdépendance sont données dans le tableau récapitulatif ci-dessus] et l'anaphore.

Dans cette perspective, la corrélation se trouve intrinsèquement liée à l'anaphore, dont la fonction première est d'assurer un renvoi sémantique entre les constituants d'un énoncé. Ce phénomène, qui s'inscrit dans la dynamique référentielle définie par l'étymologie grecque *anaphora* (« porter en arrière »), se déploie particulièrement au sein de structures morpho-lexicales spécifiques, notamment *d'une part... d'un autre part*.

Toutefois, bien que cette construction intègre une reprise anaphorique, elle relève d'un *paradoxe anaphorique*. En effet, dans le cas d'une « anaphore nominale fidèle », l'attente structurelle serait plutôt *d'une part... de l'autre part*. Dès lors, c'est le déterminant défini *le* qui garantit la stabilité référentielle de la reprise anaphorique et fonde ainsi une véritable «

¹³ Le système anaphorique analysé ici ne correspond pas à celui établi par les recherches existentielles, notamment celles d'Allaire (1982), mais repose sur d'autres constructions qui ne relèvent pas de la comparative. Ces constructions, d'un point de vue syntaxique, relèvent d'un schéma paratactico-subordinationnel : elles sont asyndétiques, mais leurs interprétations demeurent étroitement imbriquées, pour reprendre un terme de M.J. Savelli (1994).

solidarité interpropositionnelle » (Deulofeu, 2001). En illustre l'occurrence ci-après :

(28) Point **de mère**, point **d'enfant**. Entre eux les devoirs sont réciproques, et s'ils sont mal remplis **d'un côté** ils seront négligés de **l'autre**. (*Emile ou de l'éducation*, p. 37)

Dans (28), la structure corrélatrice [*d'un côté... de l'autre*] établit une relation de réciprocité et d'opposition entre deux référents. En l'occurrence, *d'un côté* renvoie à *la mère*, tandis que *de l'autre* se rapporte à *l'enfant*. Ce dispositif repose sur un mécanisme anaphorique où le déterminant défini « *l'* » dans « *de l'autre* » assure la reprise d'un référent déjà évoqué implicitement, garantissant ainsi la continuité référentielle et la cohésion discursive.

Cette configuration syntaxico-sémantique ne se limite pas à une simple mise en parallèle des éléments, mais instaure une interdépendance structurelle entre les deux membres. L'anaphore ne fonctionne ici pleinement qu'à travers la coalescence des deux segments, où le lien de causalité implicite renforce la solidarité interpropositionnelle (Deulofeu, 2001). Dans notre corpus, plusieurs marqueurs assurent cette mise en relation anaphorique, notamment *le premier/le second*, *l'un/l'autre*, *d'un côté/de l'autre*, *d'une part/d'autre part*. Ces items, en instaurant une symétrie référentielle, participent à l'organisation du discours. À cet égard, Blanche-Benveniste (2010) souligne que les « regroupements sans liens de rection », parmi lesquels figurent les « symétries¹⁴ », jouent un rôle fondamental dans la structuration de l'énoncé. Comme items, on a :

(30) Si *l'homme* est un être fort, et si *l'enfant* est un être faible, ce n'est pas parce que **le premier** a plus de force absolue que **le second**, mais c'est parce que **le premier** peut naturellement se suffire à lui-même et que **l'autre** ne le peut. (*Emile ou de l'éducation*, p.130)

(31) En toute espèce de projet, il y a deux choses à considérer : **premièrement**, la bonté absolue du projet ; **en second lieu**, la facilité de l'exécution. (*Emile ou de l'éducation*, p. 8)

¹⁴ [...] regroupements se font par figures de symétrie. [...] Certains lexèmes, *premièrement/deuxièmement*, *d'une part/d'autre part*, *d'un côté/de l'autre* sont spécialisés dans ce rôle de marqueurs de symétrie (Blanche-Benveniste (2010))

(32) La société nous offre en un même lieu l'image de ces différences entre les pauvres et les riches. **Les premiers** habitent le sol ingrat, et **les autres** le pays fertile. (*Emile ou de l'éducation*, p.132)

Dans (30), l'énoncé repose sur une structuration binaire mettant en contraste deux entités selon une opposition catégorielle et fonctionnelle. De fait, l'usage de ces conséquents « *le premier* et le second » permet de contourner la reprise des sources sémantiques. Ce choix stylistique confère à l'entité un l'effet de parallélisme, renforcé par la réitération de *le premier* dans la seconde proposition.

Par ailleurs, la substitution de *le second* par *l'autre* en fin d'énoncé marque un glissement significatif qui souligne la dissymétrie entre les deux référents : tandis que *le premier* est présenté comme autonome, *l'autre* est caractérisé par une impossibilité. Ce procédé traduit une asymétrie fondamentale entre les deux entités. Cette construction se perpétue dans les constructions ci-après :

(33) **La faiblesse** et **la domination** réunies n'engendrent que folie et misère. De deux enfants gâtés, **l'un** bat la table, et **l'autre** fait fouetter la mer ; ils auront bien à fouetter et à battre avant de vivre contents.¹⁴⁰

(34) Pour être quelque chose, pour être soi-même et toujours un, il faut agir comme on parle ; il faut être toujours décidé sur le parti que l'on doit prendre, le prendre hautement, et le suivre toujours. J'attends qu'on me montre ce prodige pour savoir s'il est **homme** ou **citoyen**, ou comment il s'y prend pour être à la fois **l'un** et **l'autre**. (*Emile ou de l'éducation*, p.20)

(35) Entraînés par **la nature** et par **les hommes** dans des routes contraires, forcés de nous partager entre ces diverses impulsions, nous en suivons une composée qui ne nous mène ni à **l'un** ni à **l'autre** but. (*Emile ou de l'éducation*, p.39)

Dans ces énoncés, la structure corrélatrice « *l'un... l'autre* » ne se limite pas à un simple dispositif référentiel, mais instaure une dynamique relationnelle qui oscille entre opposition, complémentarité et exclusion. Ce schéma binaire impose une structuration rigoureuse des référents, dont l'interprétation est modulée par les relations syntaxiques et sémantiques sous-jacentes.

Dans (33), l'architecture corrélatrice $[(l'un = X \rightarrow \text{action 1}) \leftrightarrow (l'autre = Y \rightarrow \text{action 2})]$ met en exergue un contraste opératoire, où les deux pôles sont différenciés par leurs actions respectives. Bien que rattachés à un cadre initial commun (« deux enfants gâtés »), les référents se dissocient par un parallélisme syntaxique qui exacerbe l'absurdité de leur comportement, renforçant ainsi la visée argumentative du passage.

En revanche, dans (34), la relation $[(X \leftrightarrow Y)]$ instaure un principe de coprésence où les référents, au lieu d'être opposés, sont intégrés dans une même entité $[(X \cap Y)]$. La structuration corrélatrice ne vise plus ici à marquer une dissociation, mais à interroger l'identité des éléments mis en relation. Ce fonctionnement engendre un effet d'indistinction entre les pôles, les englobant dans un questionnement qui dépasse leur simple juxtaposition.

Quant à (35), le schéma $[(X \vee Y) \blacktriangleright (ni\ X\ ni\ Y)]$ traduit une négation corrélatrice qui verrouille toute possibilité de distinction référentielle. Ici, l'interdépendance des éléments aboutit à une neutralisation mutuelle, empêchant toute activation individuelle des référents. Cette structuration négative ne se contente pas d'opposer deux entités ; elle les prive conjointement de toute validité interprétative, produisant ainsi un effet de saturation sémantique.

Conclusion

Cette étude a permis de proposer une perspective novatrice de la notion de corrélation en mettant en évidence son ancrage morpho-lexical, notamment à travers les structures interphrastiques de type coordinatif et subordonnatif. Nous avons ainsi distingué deux grandes catégories : les schémas correleurs, qui s'étendent au-delà du cadre phrastique ou se limitent aux marqueurs existentiels, et les constructions comparatives, qui excèdent le cadre du système comparatif traditionnel.

Dans le premier cas, nous avons examiné des items dépendantiels tels que *point X ... point X* et *non seulement X ... mais encore (aussi) Y*, en montrant qu'ils ne se réduisent pas à un simple hiatus configurationnel mais reposent sur un principe de réciprocité structurant. Dans le second cas, nous avons mis en évidence des formes de coalescence interpropositionnelle et de variation proportionnelle, attestant du rôle fondamental de la corrélation dans l'organisation syntaxique et sémantique du discours. Plus encore,

l'analyse des structures sérielles (diptyques) comme *l'un/l'autre, d'un côté/de l'autre, premier/second* a montré que certaines corrélations relèvent d'une logique anaphorique, nécessitant une connexion sémantique renforcée avec les antécédents contextuels.

Ces résultats démontrent que la corrélation ne se limite pas à un simple agencement formel des unités linguistiques, mais constitue un mécanisme opératoire essentiel dans la structuration du sens, en favorisant des modulations syntaxico-sémantiques et pragmatiques de grande complexité.

Dans cette perspective, une étude ultérieure portant sur les textes en wolof permettrait d'approfondir ces observations en examinant la manière dont la corrélation s'y manifeste, notamment dans son interaction avec le système comparatif. Une telle approche offrirait un éclairage inédit sur les corrélateurs et leurs effets stylistiques, tout en contribuant à une meilleure compréhension des stratégies d'organisation du discours dans une langue typologiquement distincte du français.

Bibliographie

1. Corpus

ROUSSEAU, J. J. *Émile, ou de l'éducation*. Garnier frères, 1866.

2. Ouvrages

ANTOINE, G. (1959-1962), *La coordination en français*, Paris : d'Artrey.

MULLER, C. (1999), *La Subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Masson-Armand Colin, « U Linguistique ».

ROIG, A. (2015), *La Corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier.

SCHNEDECKER, C. (dir.) (1998), *Les Corrélatifs anaphoriques*, Paris, Klincksieck.

3. Thèses

ALLAIRE, S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse de doctorat, Villeneuve d'Ascq, Atelier de reproduction des thèses de l'Université Lille 3.

THIAM, K. R. (2010). *Comparaison et métaphore : étude syntaxico-sémantique et stylistique dans Les Soleils des indépendances, Monné, outrages et défis, Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, *Ville cruelle* d'Eza Boto, *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane et *Une si longue lettre* de Mariama Ba. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

4. Articles

ADAM, J.-M. (2011), « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours », *Linx*, n° 64-65, p. 115-131.

ALLAIRE, S. (1996), « Y a-t-il un et coordonnant ? », in **MULLER, C.** (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 15-23.

BEGUELIN, M.-J. (2003), « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in **A. Sacarano** (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*, Atti dell'Incontro Internazionale, Dipartimento di Italianistica, Firenze, 23-24 avril 1999, Roma : Bulzoni Editore, p. 111-131.

BEGUELIN, M.-J. (2004), « Coalescences et dégroupages syntaxiques : réflexions sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations », in **A. Auchlin et al.** (éds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec : Éditions Nota Bene, p. 139-150, en ligne.

CORMINBOEUF, G. (2007), « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 47, p. 177-194.

CORMINBOEUF, G. (2008), « 'Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !' Comment construit-on le sens ? », *Discours* (<https://discours.revues.org/4173>), n° 3.

GUIRAUD, A.-M. (2008), « Les emplois corrélatifs de parfois, quelques et des fois », *Discours* (<https://journals.openedition.org/discours/3062>), n° 2.

HAUDRY, J. (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, n° 68, p. 147-186.

LEHMANN, S. (2013), « L'expression de la conséquence en diachronie : intégration syntaxique et propriétés sémantico-pragmatiques », *Langages*, n° 190, p. 67-79.

-MOUFFOKI, N. (2024). Exploration sémantique du numérique et regards sur la variation linguistique (1^{re} éd., 80 p.). دار بصمة علمية.

NEVEU, F., ROIG, A. et RAEMDONCK, D. van (dir.) (2017), « Détachement et corrélation », *Travaux de linguistique*, n° 74.

ORLANDINI, A. & POCETTI, P. (2009), « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques », *Langages*, n° 174.

TURCO, G. & COLTIER, D. (1988), « Des agents doubles de l'organisation textuelle : les marqueurs d'intégration linéaire », in *L'Organisation des textes, Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 57, p. 57-79